



**Au plus près de ceux
qui s'engagent**



La Fondation Caritas France

**Rejoignez notre Fondation
et vivez vos valeurs au plus
près de ceux qui s'engagent.**

Première fondation abritante en France dédiée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la Fondation Caritas France a été créée en 2009 par le Secours Catholique - Caritas France.

Véritable réseau d'acteurs de l'engagement, la Fondation anime et accompagne une centaine de fondations abritées sous son égide. Depuis sa création, la Fondation Caritas France et les fondations qu'elle abrite ont consacré près de cent millions d'euros au financement de projets, souvent innovants, qui répondent aux besoins essentiels des personnes les plus fragiles.

Parce qu'il est important que chaque philanthrope puisse entreprendre son engagement comme il le désire, nous prenons soin d'écouter, de connaître, d'accompagner, et d'éclairer les décisions de chaque philanthrope.



bienveillance – optimisme – solidarité

Nos valeurs

Trait d'union entre les philanthropes et les porteurs de projets, la Fondation Caritas France agit pour une société juste, inclusive et résiliente.

Émanant du Secours Catholique, elle s'appuie sur les valeurs chrétiennes de solidarité et de justice, lesquelles nous amènent à venir en aide aux plus fragiles quelque soit leur origine, pays ou religion. La Fondation prône le respect de la personne humaine, la responsabilité collective du bien commun, le partage des richesses et le principe de subsidiarité.

Notre Fondation mène ses missions avec optimisme, bienveillance, enthousiasme et rigueur dans un esprit de confiance réciproque.

Nos métiers



Développer et accompagner les fondations abritées

Nous mettons à la disposition des fondateurs, notre expertise dans les domaines de la pauvreté et de l'exclusion. Ils bénéficient de l'expérience du réseau Caritas à l'international, du Secours Catholique en France ainsi que de nombreux et riches retours d'expérience de toutes ses fondations membres qui soutiennent plus de 535 projets par an.

Soutenir des projets

Nous privilégions les projets sociaux à forte valeur ajoutée. Au-delà des financements, nous leur apportons aussi une expertise sur les questions de modèle économique ou de mesure d'impact et pour certains, notamment les "têtes de réseaux", un soutien financier pluriannuel. Depuis sa création, la Fondation Caritas a financé, en propre, plus de 1000 projets. Rejoindre la Fondation Caritas, c'est faire partie d'une grande communauté d'acteurs et de porteurs de projets.

Encourager la recherche

La mission de notre fondation est également de soutenir des programmes de recherche et d'expérimentation sociale. Nous finançons ainsi des projets d'innovation sociale apportant des réponses nouvelles aux problématiques de pauvreté et d'exclusion. Et pour mieux comprendre les problématiques d'extrême pauvreté, nous décernons chaque année, sous le parrainage de l'Institut de France, le Prix de Recherche Caritas à un jeune chercheur en sciences sociales.

Pourquoi la Fondation Caritas ?

Pourquoi créer votre fondation personnelle ou familiale sous l'égide de la Fondation Caritas France ? Une fondation personnelle ou familiale a de nombreuses vertus : elle permet de transmettre des valeurs, resserrer les liens familiaux ou amicaux, développer l'engagement solidaire et les talents. Surtout, elle est source de joie !

La Fondation Caritas s'engage pour une justice climatique et sociale

C'est désormais une réalité. Des exilés climatiques aux victimes de la précarité énergétique en France, la crise climatique amplifie les inégalités en plus de détruire les écosystèmes naturels. Car les plus fragiles d'entre nous sont les premiers touchés par le changement climatique, la Fondation Caritas s'engage sur les conséquences sociales de ce phénomène. De l'économie circulaire, à la lutte contre la précarité énergétique en passant par les mobilités douces ou la transition alimentaire, la Fondation soutient des projets à double dimension écologique et sociale.



Être accompagné

La dimension à taille humaine de la Fondation Caritas France, la disponibilité de ses conseillers et l'agilité des solutions qu'ils vous proposent, vous permettent de bénéficier de solutions personnalisées et adaptées à la singularité de votre projet philanthropique. Véritables conseillers en « Gestion de générosité », les experts de la Fondation vous aident notamment à définir votre projet, vos champs d'action, puis à le structurer au niveau juridique et financier.

Faire vivre vos valeurs

Créer votre fondation sous l'égide de la Fondation Caritas France, c'est aussi vivre et faire vivre vos valeurs spirituelles ou humanistes. La Fondation Caritas France accompagne ainsi les créateurs de fondations abritées dans l'implication de leur famille à toutes les étapes de leur projet philanthropique.

Démultiplier la générosité

Votre fondation est abritée sous l'égide de la Fondation Caritas France. Vous-même et ceux qui souhaitent soutenir votre fondation bénéficient d'une déduction de 75% sur l'IFI (dans la limite de 50 000 €) et/ou de 66% sur l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable). Les dons des sociétés sont également déductibles à hauteur de 60% dans la limite de cinq pour mille du CA avec une franchise de vingt mille euros.

Rencontrer et partager

La Fondation Caritas France organise régulièrement des rencontres autour de personnes inspirantes ou entre les fondateurs abrités. Vous pourrez ainsi partager vos expériences avec vos pairs et échanger sur les projets que vous soutenez. Rejoindre la Fondation Caritas, c'est faire partie d'une grande communauté d'acteurs et participer à une synergie de projets.

Nos Fondateurs



« Les salariés de la Fondation Caritas disposent d'une véritable expertise en matière de gestion de projets et d'une très bonne connaissance du domaine de la solidarité. Je n'engage jamais un nouveau financement sans leur demander leur avis. Ils fournissent des conseils avisés et des recommandations sur l'éligibilité des projets, notamment vis-à-vis de l'administration fiscale. Ils peuvent aussi nous alerter sur certains risques concernant la gestion d'une association ou la politique d'un territoire. »

Jean-François Rambicur — FONDATION ARCEAL



« La Fondation Caritas est une fondation incarnée et à taille humaine qui favorise la proximité et les échanges entre ses "abrités". La communication est régulière et de qualité. Les valeurs chrétiennes de la Fondation Caritas ont été déterminantes dans notre choix, même si, bien sûr, ces dernières n'appartiennent pas qu'aux Chrétiens! Il s'agit de la considération particulière pour les plus faibles, de la tolérance et du respect de l'autre dans sa différence, de la reconnaissance du droit à la dignité pour chacun, de la solidarité et du partage. La responsabilité vis-à-vis des plus démunis est sans doute la valeur clé que nous partageons, mon mari et moi, avec les autres fondateurs. »

Bénédicte Gueugnier — FONDATION ALTER & CARE



« Après ces huit années dédiées à l'entreprise, j'ai ressenti le besoin de faire un break, de me recentrer sur l'essentiel, sur mes valeurs et sur ce qui était important pour moi. Beaucoup de personnes m'ont recommandé la Fondation Caritas et ne m'en ont dit que du bien. J'ai très vite compris que nous avions des valeurs en commun, notamment en termes d'éthique intellectuelle. Le choix de travailler avec eux a été assez évident. »

Clémence Brachotte — FONDATION GRATITUDE



« Nous partageons avec la Fondation Caritas les valeurs de famille, de transmission, de générosité et d'éthique. Nos domaines d'intervention sont également similaires : la lutte contre la pauvreté par l'éducation et la formation dans le respect de la personne. Rejoindre la Fondation Caritas était donc pour nous un choix cohérent. D'autant que le berceau chrétien est une donnée importante qui fait naturellement partie de l'histoire de notre famille et qu'il me semble aujourd'hui important d'affirmer nos convictions. »

Isabelle Bouzoud — FONDATION BRAGEAC

Votre Fondation



Élaboration de votre projet de fondation

La Fondation Caritas France accueille sous son égide des fondations qui ont pour but de lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Soutien à l'entrepreneuriat social, appui à des projets d'insertion ou de formation professionnelle, accompagnement de personnes en situation de handicap ou développement international, les modes d'actions sont nombreux et les publics variés!

Détermination de la dotation de votre fondation

Vous établissez les modalités de financement (fonds capitalisés dont les intérêts permettent de financer vos actions, flux annuel, dons IFI...). Une fondation de flux peut être créée à partir d'un minimum de 60 000 € apportés sur trois ans. Une fondation à capital consomptible (capital consommé sur une durée déterminée) est possible à partir de 150 000 € de dotation. Une fondation pérenne qui s'alimente des revenus récurrents d'un capital s'établit pour une durée reconductible de 30 ans et se construit à partir d'un apport de 1 000 000 € environ.

Ratification d'un projet de convention

Nous établissons ensemble un projet de convention (nom de la fondation, objet social, mode de financement, gouvernance...) qui est ratifiée par notre conseil d'administration (4 conseils par an) et signée par notre Président(e). Un compte bancaire est ensuite ouvert et votre fondation est immédiatement opérationnelle. Vous pouvez alors choisir et soutenir vos premiers projets.



Les différentes étapes de la vie de votre Fondation

En créant votre fondation sous l'égide de la Fondation Caritas France, vous rejoignez une fondation incarnée par des personnes de confiance qui vous accompagnent tout au long de votre projet philanthropique.



Choix des projets soutenus

Nous vous accompagnons dans l'identification de projets à soutenir. Nous disposons en effet d'une véritable expertise, en France comme à l'international. Vous pouvez choisir des projets personnels qui vous tiennent à cœur, tant qu'ils entrent dans notre champ d'action. Vous pouvez également soutenir les projets proposés par le Secours Catholique, ou un membre du réseau Caritas France.

Gouvernance de votre fondation

Votre fondation abritée est dirigée par un comité de fondation qui rassemble, autour de vous, des personnes de votre choix. C'est ce comité qui décide des engagements financiers en fonction des fonds disponibles. La Fondation Caritas France est toujours représentée dans chaque comité et dispose en ultime recours d'un droit de veto pour garantir la conformité de votre fondation abritée avec son objet social ainsi qu'avec le cadre légal.

Gestion de votre fondation

Votre chargé(e) de fondation prend en charge la gestion administrative, juridique et fiscale de votre fondation, ce qui vous permet de vous consacrer entièrement aux projets que vous soutenez. Les fonds disponibles sont, selon les montants, placés selon vos souhaits sur des supports sélectionnés par la Fondation Caritas France. Toute l'équipe de la Fondation a également à cœur de vous transmettre son expertise pour vous permettre de développer vos compétences dans le suivi et la mesure d'impact des projets.



Vos interlocuteurs

Véritables conseillers en «Gestion de générosité»



JEAN-MARIE DESTREE - DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Jean-Marie Destrée rejoint le Secours Catholique en 1988 pour y créer le département Amérique Latine-Caraïbes. Il devient ensuite responsable du service Urgences puis responsable de la Formation et intègre à ce titre le comité de direction. Il contribuera ensuite à la création de la direction du développement des Ressources financières. Dans ce cadre, il contribue à la création de la Fondation Caritas France, dont il est Délégué Général depuis 2018.

jeanmarie.destree@fondationcaritasfrance.org

DELPHINE GALLET

Engagée depuis plus de 15 ans dans le secteur de l'intérêt général, Delphine Gallet intègre la Fondation Caritas France début 2020 pour partager sa riche expérience dans la communication événementielle et la recherche de fonds au profit d'acteurs de la culture, du médical et de la solidarité.

delphine.gallet@fondationcaritasfrance.org

YOLANTA CZECH

Après avoir mené plusieurs projets culturels, Yolanta Czech rejoint l'équipe de l'action internationale du Secours Catholique en 2005 au moment où le Tsunami bouleverse le fonctionnement des ONG face à l'élan de générosité. Elle travaille à la Fondation Caritas France depuis 2014.

yolanta.czech@fondationcaritasfrance.org

VALÉRIE DANIEL

Avant d'intégrer l'équipe de la Fondation en septembre 2018, Valérie Daniel a travaillé pendant 17 ans en entreprise. Elle était responsable de programmes spatiaux avant d'entamer dès 2012, un parcours dédié à la solidarité, au travers d'actions (bénévoles ou salariées) dans différentes associations.

valerie.daniel@fondationcaritasfrance.org

MARIE-HÉLÈNE CHÊNEBEAU

Aux côtés de Jean-Marie Destrée, Marie-Hélène Chênebeau a participé à la création de la Fondation Caritas France dans ses aspects opérationnels. Auparavant, elle a occupé le poste d'assistante de direction au Secrétariat Général du Secours Catholique pendant trois ans.

mariehelene.chenebeau@fondationcaritasfrance.org

Fondation Caritas France

106 rue du Bac,
75341 Paris Cedex 07

Tél : 01 45 49 75 82

www.fondationcaritasfrance.org